

Information

Journal SMF n°5 / août 2011

Cher(e)s collègues,

L'article paru dans l'Express le 23 août 2011, au sujet de **prévoyance.ne**, a fait réagir de nombreux membres.

Nous aurions souhaité vous donner l'information en priorité, mais pour le moment c'est trop tôt puisque nous n'avons pas tous les éléments en main, notamment une expertise, ainsi qu'un avis juridique. Toutefois, nous pouvons vous affirmer que depuis 2009 un travail gigantesque a été réalisé.

Sans entrer dans le détail, voici le calendrier prévu.

- Normalement, des éléments complémentaires importants devraient nous être donnés lors de la prochaine séance du Conseil d'Administration qui se déroulera le 6 septembre prochain. A partir de là, il faudra étudier les rapports et proposer des scénarii lors du Conseil d'Administration du 3 novembre 2011.
- Ce n'est qu'à partir de cette date que nous serons en mesure d'organiser une assemblée générale extraordinaire à laquelle vous serez conviés. Lors de cette assemblée nous pourrons vous expliquer en détail la situation de prévoyance.ne, comment nous en sommes arrivés là et les mesures à prendre dans le respect de la loi cantonale et fédérale.
- A ce propos, nous vous rappelons notre article du 5 mars 2009 qui garde toute son actualité (voir notre site www.smf-ne.ch – informations). « Une initiative législative populaire cantonale du Syndicat des services publics (SSP) Région Neuchâtel, et soutenu par la SMF qui a aussi participé à la récolte des signatures, intitulée « Pour une Caisse de pensions unique et équitable » et munie de 4.925 signatures, a été déposée ce jeudi 5 mars 2009 à la chancellerie d'Etat. ». « Le Conseil d'Etat aura désormais deux ans, depuis la publication des résultats de l'initiative, pour adresser un rapport sur cet objet à l'attention du Grand Conseil, qui lui aura un délai d'une année pour se prononcer à la réception dudit rapport.
- Après négociations, il se dégagera des scénarii. Nous aurons des choix à faire.
- Au final, et après que la commission de surveillance se sera déclarée d'accord avec les propositions retenues, le Grand Conseil devra se prononcer sur les mesures à prendre et modifier la loi, probablement au printemps 2012.

En résumé, ce n'est que dans le courant du mois de novembre 2011 que vous serez convoqués à l'assemblée générale extraordinaire pour prendre position.

Négociations avec le Conseil d'Etat

Pour le moment, et jusqu'à la prise d'une décision en ce qui concerne l'engagement financier de l'employeur dans prevoyance.ne, le Conseil d'Etat se refuse à toute négociation. Ensuite, nous serons hors budget.

En effet, des sommes importantes seront probablement en jeu. En 2012 seront appliquées les règles salariales négociées pour 2011-2013 (détail dans journal no 4) que vous pouvez consulter sur notre site. Nous savons déjà que l'indexation des salaires sera de 0.3%.

Recherche de membres et renforcement de notre comité

Nous profitons de ce courrier pour vous rappeler qu'actuellement sur 12 membres qui devraient composer le comité SMF, nous sommes seulement 7, dont 4 retraités... Pourtant, l'activité au sein de notre comité, participer aux diverses commissions, c'est très intéressant et enrichissant et devrait vous intéresser au plus haut point. Chères et chers collègues, vous qui souhaitez rejoindre notre comité vous pouvez nous contacter soit par e-mail smf@smf-ne.ch ou en m'appelant sur mon téléphone portable au 079 352.97.13. Vous comprendrez l'importance d'étoffer Votre comité et de vous approcher de vos collègues pour les convaincre d'adhérer à la SMF.

Meilleures salutations

Pierre De Marcellis – président SMF